

Région | Lorraine

NORD MOSELLAN

Kédange-sur-Canner : quasi tout le collège s'oppose à la principale

Emmanuel CORREIA



*Une trentaine de professeurs étaient en grève ce jeudi. Le collège de la Canner en compte une quarantaine.
Photo RL /Pierre HECKLER*

Situation inédite au collège de Kédange-sur-Canner, au nord de la Moselle, où la nouvelle principale cristallise les tensions. La quasi-totalité des professeurs ont manifesté ce jeudi devant l'établissement. Une enquête administrative va être lancée.

Le mouvement d'ampleur englobe toutes les équipes : éducatives, corps enseignant, secrétariat, entretien et cuisine du collège de la Canner, signataires d'une lettre ouverte. Du personnel pluridisciplinaire qui, depuis l'arrivée de la nouvelle principale, en septembre dernier, regrette ce qu'est devenu aujourd'hui l'établissement qui accueille plus de 650 élèves, dans la campagne nord mosellane, à Kédange-sur-Canner.

Selon eux, « les agissements et les manquements » de la quinquagénaire ont « tiré vers le bas la vie au collège ». Tout a commencé le premier jour de la rentrée, où elle ne serait pas présentée aux élèves, indique d'une seule voix la trentaine de professeurs en grève ce jeudi, alors que l'établissement en comptabilise une quarantaine. « Peut-être

un détail », suivi d'autres événements comme le changement de la sonnerie historique qui a mené à une pétition des élèves, puis un blocus en décembre, nécessitant l'intervention des gendarmes. Plus grave d'après les manifestants, « le manque de visibilité de la direction, de suivi pédagogique et de réponses à apporter aux parents, de laxisme et de défaut d'implication sur les questions de discipline, de pédagogie et d'orientation ». Il serait question aussi de « mépris, brimades » de sa part, affirme le groupe qui a alerté la direction académique par trois fois, et reçu une délégation lors de deux rendez-vous. « Au début, nous avons tenté de nous substituer à certaines de ses missions et de masquer la situation. Nous étions alors sollicités en permanence pour pallier ses manquements. Par exemple, en pleine épreuve du brevet blanc, son adjoint a changé le planning car des collègues qui devaient surveiller étaient en fait en cours. »

Dans ce procès à charge, un autre reproche exprimé à voix haute : « La méconnaissance de ses élèves. Nous avons listé, en automne, des jeunes en difficulté. La principale et son adjoint n'en ont rien fait. Ce que tenons à faire, c'est rassurer les parents. On est très attaché à notre collège. On est une équipe soudée. On veut travailler pour nos élèves et l'avenir de notre collège. Nous demandons un changement de direction. »

Interrogée, la principale n'a pas souhaité s'exprimer, s'en remettant à sa direction académique. Laquelle précise : « L'administration a connaissance de l'expression des difficultés de l'établissement et va lancer une enquête administrative ».